



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 10 novembre 2020

FORTES PLUIES ET ORAGES : VIGILANCE ORANGE

Point de situation pluies inondations – 15h

Compte tenu des conditions météorologiques exceptionnelles, les perturbations du trafic sur plusieurs axes ont été répertoriés :

Inondations perturbant la circulation :

- RN6 : - PETIT-CANAL, Zone de Gaschet, PR 13 sur 200 m
 - MORNE A L'EAU, Bourg, PR 0 sur 400m
 - PORT-LOUIS, Pouzzole, PR 19 sur 200m, route coupée
 - PORT-LOUIS, Belin, PR 21+400 sur 600m, circulation alternée
 - PORT-LOUIS, Sans Fenêtre, PR 23+20 sur 1000m, circulation alternée
- RN5 : MORNE A L'EAU, Bourg, PR 13 sur 1000m
- RN2 : SAINTE-ROSE, Les Ancenneaux, PR 76+800 sur 100m
- RN1 : PETIT-BOURG, échangeur de Colin, sens 2
- RD125 : LES ABYMES, Petit-Pérou, au niveau du CREPS, PR 0+150 sur 100m
- RD106 : LES ABYMES, Perrin, Gaoza, PR 4 sur 100m
- RD104 : LE GOSIER, Grande Ravine, Grand-Bois, PR 1 sur 1100m
- RD101 : LES ABYMES, Chateau, PR 4 sur 1000m route coupée, déviation en cours
- RD103 : LES ABYMES, échangeur de Chauvel, sur 200m
- RD 23 : PETIT-BOURG, Trinité, sur 200m, entre le giratoire et La Grippière, route coupée
- RD 41 : PETIT-BOURG, Bas Carrère, sur 200m
- RD2 : LE LAMENTIN, Routa, sur 200m route coupée
- RD30 : Fermeture du Gué de Saint-Louis, PR 8

Par mesure de précaution et afin d'anticiper les flux de circulation, les écoles primaires du secteur des Grands Fonds sont fermées (Gosier, Morne-à-l'Eau, Les Abymes) ou vont être fermées (Sainte-Anne, Pointe-à-Pitre), garantissant dans tous les cas un service minimum d'accueil dans tous les établissements, jusqu'à la fin de la journée scolaire.

Les établissements du second degré, collèges et lycées, dans le même secteur, fermeront exceptionnellement à 16 h. Il a été demandé aux transporteurs scolaires d'anticiper le ramassage scolaire à cette fin. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants **sans précipitation**, sachant que ces derniers sont au besoin gardés par les équipes pédagogiques et parfaitement à l'abri.

Les services de l'État, les communes et leurs partenaires sont pleinement mobilisés. Des points de situation ont lieu avec les maires particulièrement concernés par cet épisode météorologique.

La préfecture de Guadeloupe recommande aux habitants la plus grande prudence et rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques :

- Évitez tout franchissement de cours d'eau, ravine ou route qui semble inondée
- Anticipez tout déplacement, de manière à ne pas générer de sur-accident (routier), du fait de la pluie et restez très prudents, à pied comme en véhicule
- Évitez les promenades
- Si vous habitez en zone inondable, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-la ou préparez-vous à l'évacuer rapidement.
- En cas d'orage : évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques
- Ne vous abritez pas dans une zone boisée, tout près de pylônes ou poteaux, ni sous un arbre isolé.

Un point sera fait régulièrement sur cette situation exceptionnelle.